



Châtaignier

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Châtaignier

- **Stades phénologiques** : fin de floraison. Nouaison à grossissement des bogues.
- **Chancre de l'écorce** : actif.
- **Pourritures des châtaignes** : infections possibles en cours sur les fleurs femelles.
- **Septoriose** : apparition de symptômes précoces.
- **Tordeuses** : vol en cours.
- **Cynips du châtaignier** : fin du vol.
- **Zeuzères et Sésies** : vols en cours.

N°04
18/07/2024



Animateur filière

Magalie LEON-CHAPOUX
Chloris Arbo
cmagalie@hotmail.com

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Grand Sud-Ouest Châtaignier
N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Marigoule 15 juillet 2024

Capdrot, Dordogne
(Crédit Photo : S. Rivière – Producteur)

CHATAIGNIER

• Stades Phénologiques

Situation sur le terrain

Stade grossissement de la bogue. **Peu de bogues observées**, sauf sur certains vergers.

Un épisode de grêle est survenu le jeudi 4 juillet en Dordogne sur le secteur de Vergt/Lacropte. Des fleurs femelles sont tombées et des impacts de grêle sont visibles sur les branches.



Episode de grêle localement en Dordogne le 4 juillet.

Boques au sol

Glaçons

(Crédit Photo : S. DUREUX, SOCAVE)

• Chancre de l'écorce du châtaignier (*Cryphonectria (Endothia) parasitica*)

Situation sur le terrain

Les chancres sont actifs.

Éléments de biologie et méthodes de luttés : [voir BSV n°2](#)

Les chancres doivent être éradiqués ou soignés pour éviter leur propagation dans la parcelle.



Chancre avancé, sur bois jeune

Evaluation du risque – chancre du châtaignier

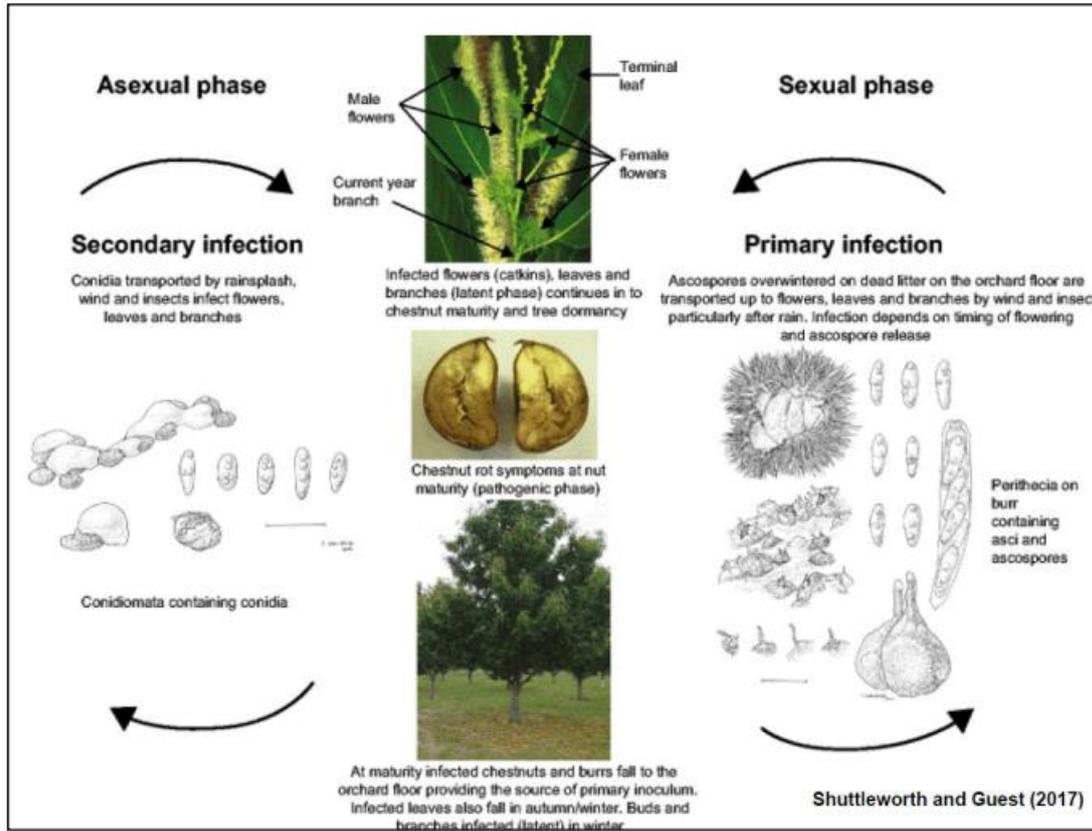
Risque de dissémination naturelle en période humide, un taux d'humidité élevé et la pluie favorisant la propagation du champignon vers les organes sains.

Un chancre non suivi pouvant entraîner la mort de l'arbre, il est recommandé de surveiller régulièrement les troncs et charpentières, pour agir au plus vite.

- **Pourritures sur fruits**

La contamination des châtaignes se fait principalement au moment de la floraison. Elle est d'autant plus favorisée par les températures élevées, le vent et les insectes qui transportent les spores (conidies et ascospores) du champignon qui se trouvent sur le sol, et les organes du châtaignier (bois, galles, pollen).

Cycle biologique et période de contaminations :



Evaluation du risque : Le risque de contamination diminue avec la fin de la floraison.

- **Septoriose (*Septoria castanicola*)**

Situation sur le terrain

Symptômes visibles sur différentes variétés. Cette année les symptômes arrivent précocement. Toutefois l'année dernière des vergers ont été très touchés par la septoriose sans pour autant provoquer la chute des feuilles, et la récolte n'a pas été impactée.

Cependant, même sur les hybrides moins sensibles il est important de surveiller la pression tous les ans pour évaluer les éventuels impacts à long terme sur la production (mise en réserve). Avec le changement climatique, il faut rester vigilant.

Éléments de biologie

Les attaques débutent fin juin/juillet les étés particulièrement humides ou dans des parcelles en fonds de vallée où les rosées et brouillards sont importants. Les symptômes ne sont généralement visibles qu'au mois d'août.

Des variétés sont reconnues très sensibles notamment en Ardèche : Sardonne, Marron de Goujounac, Bouche Rouge, Maraval.



Début de contamination sur Bournette

(Crédit Photo : M. LEON-CHAPOUX – Chloris Arbo)

Taches sur Maraval

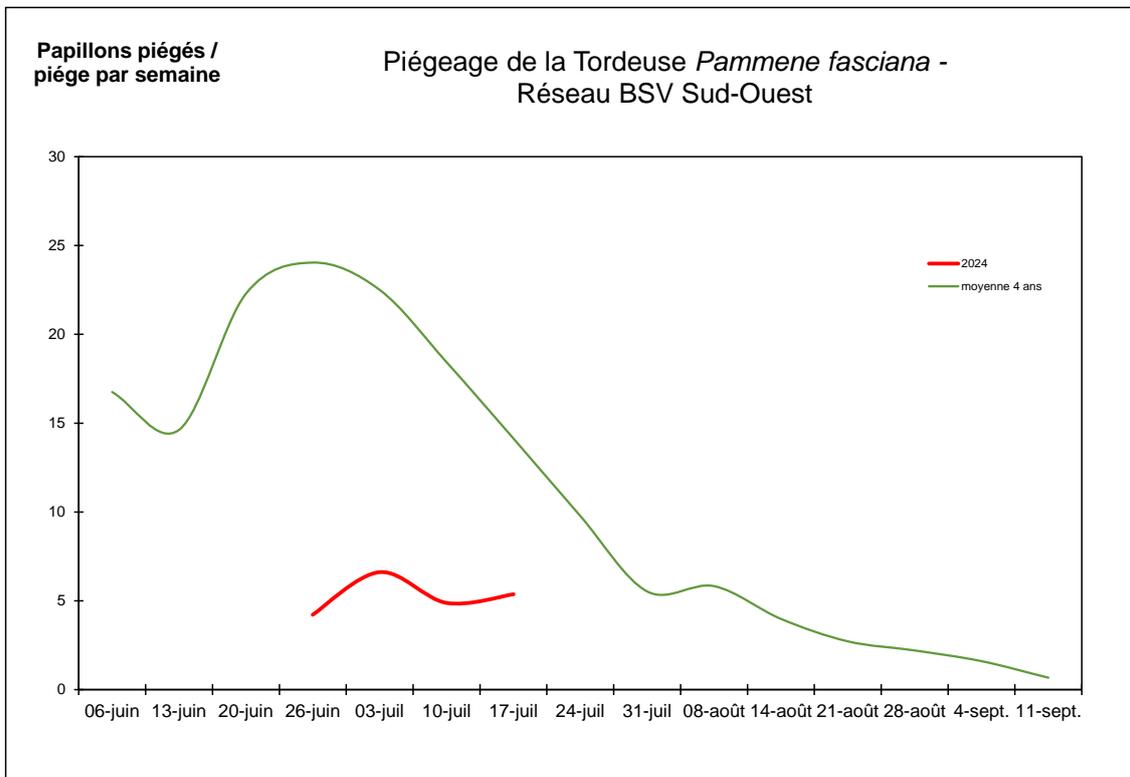
• Tordeuse de la châtaigne (*Pammene fasciana*)

Le vol continue.

Papillon dont la larve attaque la châtaigne, et au vol plus précoce (première quinzaine de juin) que le carpocapse (fin juillet à début août), auquel il ressemble. La tordeuse provoque notamment des chutes de bogues précoces observables en août. Depuis quelques années, dans le Sud-Ouest, ses larves sont régulièrement observées sur fruits.

Globalement le nombre moyen de papillons capturés par piège est moins important (5 par piège) que les 4 années précédentes (20 par piège) à la même période.

Toutefois sur certaines parcelles, les captures peuvent atteindre 30 papillons par piège.



Remontées du réseau de 43 pièges suivis par les producteurs du Bassin Sud-Ouest

Evaluation du risque : Pontes et sortie des larves en cours.

- **Cynips du châtaignier (*Dryocosmus kuriphilus*)**



Evaluation du risque – cynips du châtaignier : Fin du vol

- **Zeuzère (*Zeuzera pyrina*) et Sésie (*Synanthedon*)**

Éléments de biologie : [voir BSV Précédent](#)



Deux produits de biocontrôle à base de diffuseurs sexuels et *Bacillus thuringiensis* sont disponibles et à utiliser au moment du vol.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

[biocontrôle](#)

Evaluation du risque – Zeuzère et Sésie

Début des vols en cours.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Grand Sud-Ouest Châtaignier sont les suivantes :

Chambre régionale d'agriculture Nouvelle-Aquitaine, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Chambres départementales d'agriculture de la Dordogne, de la Corrèze et du Lot, SCA SOCAVE, La Périgourdine, LIMDOR, Invenio, Valcausse, Terres du Sud, et les agriculteurs observateurs

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".